

DA DOM'

Formations



2023 PROGRAMME FORMATION

Public visé : Tous public

Pré-requis : Parlais français,
être à l'aise avec le contact humain

Durée : 5 jours soit 35h

Formation : Inter-entreprise

Tarif : 210€/j soit 1050€ HT

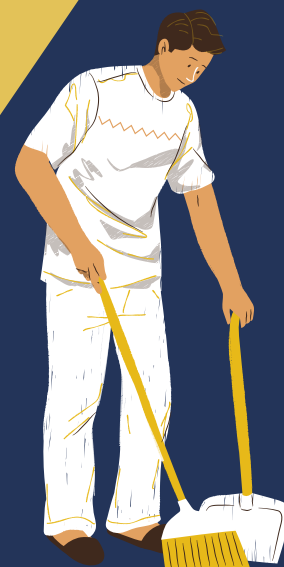
Dates : à définir

Tarif : 210€/j soit 1050€ HT

Effectif : 1 à 5 personnes

Délais d'accès : 1 mois

Horaires : 8h30-12h30 et
13h30- 16h30



Lieu de formation : 2 avenue Jean Monnet 26000 Valence

Formateur : Aide-soignante depuis plus de 10 ans. Devenue formatrice pour transmettre son savoir et faire perdurer ce métier d'avenir.

Objectifs opérationnels : Communiquer, protéger, écouter, ...

Objectifs pédagogiques : Savoir communiquer, connaître la nutrition, avoir une bonne connaissance des différents types d'activités physiques régulières, connaître les différents type de vieillissement, protéger l'autonomie des personnes.

Programme de la formation

Jour 1

► **9h 00 – 12 h 30 : module P1 - Pratiques professionnelles**

Identifier les représentations et les définitions de l'autonomie des personnes âgées

- > Se présenter et recueillir les attentes des participants
- > Lister les représentations de la santé des personnes âgées
- > Construire une définition de l'autonomie des personnes âgées
- > Présenter la formation Protection de l'autonomie des personnes âgées

► **14 h 00 – 17 h 15 : module S1 - Santé et autonomie**

Connaître les différents types de vieillissement et les facteurs protecteurs de l'autonomie

- > Identifier les variables de la grille de mesure du degré d'autonomie (Aggir)
- > Connaître les évolutions de santé en fonction de l'âge et des trajectoires de vie
- > Observer globalement les éléments favorables et défavorables à l'autonomie des personnes âgées

Jour 2

► **9h 00 – 12 h 30 : module M1 - Mobilité et activités physiques**

Connaître les recommandations d'activité physique pour encourager la mobilité

- > Pratiquer la marche et identifier les différentes activités pour bouger au quotidien
- > Connaître les pratiques de mobilité des personnes âgées et leurs activités spontanées
- > Se positionner en binôme aidant-aidé pour être un complément dans les activités de mobilité
- > Observer le potentiel de mobilité chez les personnes âgées dans leur environnement

► **14 h 00 – 17 h 15 : module A1 - Alimentation et rythmes alimentaires**

Connaître les repères nutritionnels et réaliser des menus en fonction de l'existant

- > Connaître les repères alimentaires pour les personnes âgées
- > Valoriser les boissons
- > Savoir mettre en œuvre un repas de midi en fonction de l'existant au domicile de la personne âgée
- > Observer le potentiel d'autonomie en alimentation des personnes âgées dans leur environnement

Jour 3

► **9h 00 – 12 h 30 : module C1 - Communication et transmission**

Identifier les différents types de communication dans le métier d'aide à domicile

- > Répertorier les différentes situations de communication dans le métier d'aide à domicile
- > Susciter des échanges sur les difficultés de communication avec les personnes âgées
- > Connaître les manières de communiquer
- > Observer globalement les éléments favorables et défavorables à la communication

► **14 h 00 – 17 h 15 : module A2 - Alimentation et rythmes alimentaires**

Identifier les facteurs de prévention de la dénutrition et protéger l'alimentation des personnes

- > Identifier les facteurs facilitant et limitant l'alimentation chez les personnes âgées
- > Savoir proposer des repas en cas de perte d'appétit ou de difficultés à manger
- > Connaître les facteurs de prévention de la dénutrition
- > Construire des réponses globales pour protéger l'alimentation des personnes âgées

Jour 4

► 9h 00 – 12 h 30 : module M2 - Mobilité et activités physiques

Identifier les facteurs de prévention des chutes et protéger la mobilité des personnes

- > Identifier les facteurs facilitant et limitant les pratiques de mobilité chez les personnes âgées
- > Connaître les facteurs de prévention des chutes
- > Élaborer une grille d'observation pour se déplacer en sécurité et convivialité
- > Construire des réponses globales pour protéger la mobilité chez les personnes âgées

► 14 h 00 – 17 h 15 : module S2 - Santé et autonomie

Identifier les besoins spécifiques et protéger l'autonomie des personnes

- > Identifier les facteurs facilitant et limitant l'autonomie des personnes âgées
- > Connaître les besoins de protection en termes de maladie d'Alzheimer
- > Se questionner éthiquement sur les droits et les libertés des personnes
- > Construire des réponses globales pour protéger l'autonomie des personnes

Jour 5

► 9h 00 – 12 h 30 : module C2 - Communication et transmission

Savoir communiquer pour protéger l'autonomie des personnes âgées

- > Développer la négociation et l'argumentation en utilisant les jeux de rôle
- > Élaborer un plan de transmission en utilisant la ligne de positionnement
- > Connaître les repères pour communiquer de manière globale et positive
- > Construire des réponses pour protéger l'autonomie en communication des personnes

► 14 h 00 – 17 h 15 : module P2 - Pratiques professionnelles

Savoir se positionner pour protéger l'autonomie des personnes âgées

- > Répertorier les pratiques professionnelles protégeant l'autonomie de la personne âgée dans une approche globale et positive
- > Réfléchir sur la notion d'autonomie des personnes âgées
- > Évaluer la formation

Démarche pédagogique : Chacun des modules repose sur un cadre pédagogique conjuguant les quatre types de pratiques professionnelles et les différentes activités pédagogiques : les connaissances, les attitudes (savoir-être), les aptitudes (savoir-faire et le savoir-dire). Cette compétence est très importante dans la posture de l'aide à domicile pour transmettre des informations à la personne âgée, à l'aidant proche, à l'employeur et aux professionnels.

Modalités d'évaluations : vous serez évalué à la fin de chaque journée par des mises en situation en binôme. De plus, le formateur remplira une grille d'évaluation qui vous sera remise en fin de stage.

Validation de la formation : Formation non qualifiante. A la fin de la formation, si les objectifs sont atteints, il vous sera remis un certificat de fin de formation.

Accessibilité : La formation est accessible à tous. Cependant, si vous avez besoin de nous faire part de certaines informations, contactez-nous afin que l'on puisse faire le nécessaire.

Contact : Denis DAMOUR – 06 26 55 06 59 – contact@dadom.fr